



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

131^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 12 - 16.10.2014

Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/131/A.1
9 juin 2014

Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 130^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève (mars 2014)**
3. **Elections au Bureau de la Commission permanente**

Les groupes géopolitiques soumettront au Bureau de la Commission le nom de candidats au Bureau. La Commission examinera les recommandations de ce dernier en vue de pourvoir les postes vacants.

4. **Audition sur la mise en œuvre de la résolution de l'UIP intitulée "Trouver un équilibre entre sécurité nationale, sécurité humaine et libertés individuelles, et déjouer la menace qui pèse sur la démocratie : le rôle des parlements" (Le Cap, avril 2008, voir <http://www.ipu.org/conf-f/118/118-1.htm>).**

Le rapport intérimaire du Secrétaire général sur les activités de l'UIP, qui est présenté au Conseil directeur à la seconde Assemblée de l'année, décrit les mesures prises par les Parlements membres pour donner suite aux résolutions de l'UIP. En outre, dans le cadre des amendements apportés récemment aux Statuts et Règlements de l'UIP, il est demandé aux Commissions permanentes de prendre davantage d'initiatives pour contrôler la suite donnée aux résolutions et autres décisions de l'UIP. A ce titre, la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale tiendra une audition où plusieurs Parlements membres ayant indiqué avoir pris des mesures importantes seront invités à faire part de leur expérience et à parler des difficultés de mise en œuvre. Les présentations seront suivies d'un débat durant lequel les délégués seront invités à exprimer leurs vues sur leurs expériences individuelles et collectives. L'audition devrait également aider à dresser une liste des bonnes pratiques tant en ce qui concerne la façon de traiter le sujet que les mesures de suivi. Le but n'est pas de rouvrir le débat sur la résolution.

5. **Débat sur le thème *La cyber-guerre, une grave menace pour la paix et la sécurité mondiale***

De plus en plus de gouvernements se plaignent d'attaques informatiques dirigées contre le public et les structures industrielles ou militaires, accusant d'autres Etats d'en être les principaux auteurs. La Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale, se fondant sur une proposition de la délégation uruguayenne, a décidé que l'Union interparlementaire se doit de prendre les devants, de débattre de la cyber-guerre et, en 2015 à l'occasion de la 132^{ème} Assemblée, de prendre position, au nom des parlements du monde entier, contre ces activités qui menacent la paix et la sécurité mondiale. La Commission tiendra un débat sur la question, invitant d'éminents commentateurs à exposer leurs points de vue sur les tendances, difficultés, possibilités et mesures parlementaires pouvant être envisagées par le biais de leurs fonctions législative, d'élaboration des politiques et de contrôle. Le débat permettra aussi de donner une base pour rédiger la résolution aux deux co-rapporteurs qui pourront entendre le point de vue de leurs pairs sur le sujet.

6. **Divers**

